



***RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS AU
SEIN DU COMITÉ DÉPARTAMENTAL DE
BILLARD DU LOIRET***

SAISON 2021-2022

Avant-Propos.

Le présent code sportif est propre au Comité Départemental de Billard du Loiret. Il vient en complément du code sportif de la Fédération Française de billard afin de clarifier la gestion des compétitions dans le comité du Loiret.

Tout joueur s'inscrivant dans une compétition organisée par le CDBL accepte de fait le présent règlement.

REGLES COMMUNES A TOUTES LES COMPÉTITIONS

Fonctionnement.

Les compétitions sont gérées par la commission sportive (CS) sous couvert du Président du CDBL.

Les échanges entre les clubs et la CS se feront principalement par mail.

Le responsable de la CS préparera les compétitions sur le nouveau site de gestion E2i. Charge aux clubs de saisir les résultats des matches.

Tenue sportive.

Seule la tenue déclarée dans le recueil administratif sera acceptée. Elle devra être conforme à l'article 6.01.05 du code sportif fédéral.

Forfait.

Un forfait doit être signalé 72 heures avant la compétition par mail à la CS et au club organisateur.

Forfait dans le délai : La CS modifiera la configuration des poules.

Forfait Hors délai : Il n'y aura aucune modification dans les poules

En cas de forfait non excusé, le joueur sera systématiquement retiré de la compétition pour toute la saison. Le forfait sera alors étudié par la CS et éventuellement transmis à la Commission de Discipline. Transmission systématique à la Commission de Discipline en cas de récidive.

ORGANISATIONS DES COMPÉTITIONS INDIVIDUELLES

Engagements

Seuls les joueurs ou joueuses à jour de leur prise de licence pourront participer aux compétitions.

Les engagements doivent parvenir impérativement à la date butoir du calendrier. Tout retard sera étudié par le Responsable de la CS.

Surclassement

Un joueur d'une catégorie inférieure pourra bénéficier des dispositions dérogatoires ci-dessous :

Un joueur de la catégorie immédiatement inférieure ayant disputé au moins trois matchs et dépassé la moyenne plafond de sa catégorie à l'issue de la première compétition de la saison peut être autorisé à participer aux épreuves de la catégorie supérieure.

Un joueur d'une catégorie inférieure peut participer à la catégorie immédiatement supérieure. **Son choix est définitif pour toute la saison et pour toutes les compétitions. (Vétérans, Challenge du Centre).** Il ne pourra participer qu'aux phases qualificatives mais pas aux finales de comité.

Un joueur surclassé durant la saison et que n'aura pas confirmé la moyenne de la catégorie supérieure ne sera pas autorisé à se surclasser la saison suivante.

Ces dérogations ne concernent que l'engagement en compétition. Elles n'ont pas pour effet de modifier la classification des joueurs qui en bénéficient. C'est bien sur la moyenne annuelle du joueur qui confirmera ou infirmera la montée dans la catégorie supérieure. La Commission Sportive du CDBL est l'instance habilitée à accorder et enregistrer les dérogations.

Limitation de reprise.

Le CDBL a décidé de mettre en place une limitation de reprise pour toutes les catégories. Ces dispositions ont pour but de limiter légèrement le temps des parties. Elles seront bénéfiques pour les joueurs mais aussi pour les arbitres. Ces limitations ne sont valables que pour les compétitions du CDBL.

Voici le détail de ces limitations :

Catégories	Distances	Reprises	Catégories	Distances	Reprises
Cadre N3	120 pts	30 reprises	Bande N3	80 pts	40 reprises
Cadre R1	80 pts	30 reprises	Bande R1	60 pts	40 reprises
Libre N3	200 pts GC	25 reprises	Bande R2	40 pts	40 reprises
Libre R1	150 pts	30 reprises	3 Bandes N3	25 pts	50 reprises
Libre R2	100 pts	30 reprises	3 Bandes R1	20 pts	50 reprises
Libre R3	70 pts	40 reprises	3 Bandes R2	15 pts	50 reprises
Libre R4	50 pts	40 reprises			

Formule de compétition retenue

Nombre d'engagés	Formule	Qualification	Confection des poules	Finale
4				Finale Aller-Retour
5				Finale Aller-Retour
6	Ranking	2 Tournois et Finale	2X3	4 Joueurs
7	Ranking	2 Tournois et Finale	1X3 et 1X4	4 Joueurs
8	Ranking	2 Tournois et Finale	2X4	4 Joueurs
9	Ranking	2 Tournois et Finale	1X4 et 1X5 Distance Réduite	4 Joueurs
10	Ranking	2 Tournois et Finale	2X5 Distance Réduite	4 Joueurs
11	Ranking	2 Tournois et Finale	1X3 et 2X4	4 Joueurs
12	Ranking	2 Tournois et Finale	3X4	4 Joueurs
13 à 18	Championnat	3 Journées et Finale	Poule de 3	4 Joueurs
18 et plus	Championnat	3 Journées et Finale	Poule de 3	6 Joueurs

Confection des poules en fonction du classement ranking du début de saison.

Confection des poules suivantes avec le serpentín en fonction du classement établis précédemment.

Malgré tout la CS se réserve le droit de quelques modifications du serpentín si elle le juge nécessaire pour l'intérêt de la compétition. (Poule de 3 joueurs du même club, poule identique à la journée précédente, etc.).

En formule championnat un invité du club sera autorisé que - si et seulement si - il n'y a pas déjà un joueur de ce club dans la poule

Victoire à 3 points en cas de dépassement de la moyenne. (Seulement pour la formule championnat)

Bonus de 3 points pour les joueurs ayant participé aux 3 journées de championnat. (Formule Championnat)

Toutes les finales se joueront en distance normale.

Point de Ranking

CLASSEMENT	POINTS DE RANKING
1 ^{er} de la poule	16
2 ^{ème} de la poule	12
3 ^{ème} de la poule	8
4 ^{ème} de la poule	5
5 ^{ème} de la poule	3

En cas de poules inégales, le dernier d'une poule de 4 joueurs se verra attribuer 5 points si le joueur possède au moins une victoire. Dans le cas contraire il lui sera attribué 3 points.

Le dernier d'une poule de 3 joueurs se verra attribuer 8 points si le joueur possède au moins une victoire. Dans le cas contraire il lui sera attribué 5 points

AUTRES DISPOSITIONS

Toutes les compétitions devront obligatoirement être saisies sur le nouveau site E2i. Lien ci-contre. <https://www.telemat.org/FFBI/sif/>

Les Champions de comité des catégories Libre R3, Libre R4, Bande R2 et 3 bandes R2 sont qualifiés pour intégrer l'équipe de comité lors de la Coupe Régionale Inter Comité au niveau ligue. Il est donc important au moment de l'engagement que le joueur (potentiel champion de Comité) soit disponible le jour de la CRIC.

Règlement établi le 15 septembre 2021 par le Responsable de la Commission Sportive et le Président de CDBL.

Le Président du CDBL, Dominique Peyramaure

Le Responsable de la CS, Gauthier Levasseur

